



Communiqué de presse

Samedi 11 mars 2023

Négociations conventionnelles des kinésithérapeutes : **les syndicats s'adressent aux CPAM !**

Depuis plusieurs semaines, **les kinésithérapeutes mènent des actions partout en France** pour montrer notre volonté de reprendre les négociations conventionnelles et aboutir à un accord plus équilibré entre valorisations financières et contreparties proposées.

Des **dizaines de questions** ont été posées au Ministre de la Santé par les parlementaires, et plus d'une **cinquantaine d'articles de presse** ont été rédigés ces dernières semaines. La pétition lancée à l'initiative des 2 syndicats comptabilise plus de **50 000 signatures**, et montre l'intérêt de nos patients face au désarroi de la profession.

Les commandes massives de feuilles de soins ont mis en alerte les différentes CPAM. Si cette mobilisation fait beaucoup de bruit, elle doit s'accroître pour aboutir à notre objectif commun : **la réouverture des négociations conventionnelles**. Notre profession mérite d'obtenir des conditions d'exercice nous permettant d'assurer la pérennité économique de nos cabinets ainsi que la qualité des soins.

Dès la semaine prochaine, **une nouvelle action conjointe sera lancée par Alizé et le SNMKR**. Dans chaque département, les représentants de nos syndicats siégeant en Commission Paritaire Départementale (CPD) **vont contacter les directeurs de CPAM pour obtenir un rendez-vous dans les plus brefs délais**. L'objectif sera de demander une réouverture des négociations et présenter les principaux points que nous souhaitons voir évoluer afin de parvenir à un accord.

Contacts :

François RANDAZZO

Président d'Alizé

president@alize-kine.org

06 61 84 44 47

Guillaume RALL

Président du SNMKR

president@snmkr.fr

06 89 21 41 47